

Conférence nationale «Lutter ensemble contre la pauvreté» du 9 novembre 2010

## **Le Conseil fédéral invité à réagir pour prévenir la pauvreté en Suisse!**

**Le Conseil fédéral peut désormais déclarer priorité politique la lutte contre la pauvreté et le renforcement de la cohésion sociale en Suisse. C'est un bon moment puisque la conférence nationale de lutte contre la pauvreté aura lieu le 9 novembre.**

En Suisse, une personne sur dix vit au-dessous du seuil de pauvreté. Ce n'est pas acceptable. Nous avons les moyens d'éradiquer la pauvreté en Suisse. Caritas a déclaré les années 2010 à 2020 décennie de lutte contre la pauvreté. L'objectif est de réduire d'ici là de moitié le nombre de personnes pauvres et de rompre le cercle vicieux de l'hérédité de la pauvreté.

Les gens qui vivent dans la pauvreté se débattent quotidiennement avec toutes sortes de difficultés. Leurs moyens limités les obligent à compter pour tout. Ils sont souvent sans travail ou employés dans des conditions précaires. Ils vivent avec leurs familles dans des appartements trop petits, bruyants, peu salubres. Ils luttent contre des problèmes de santé et doivent souvent faire face à des tensions relationnelles avec leurs enfants. Il leur est difficile d'entretenir des contacts sociaux. Devenus adultes, les enfants qui ont été élevés dans ces conditions vivent souvent eux-mêmes dans la pauvreté. On ne sait pas assez combien nombreux sont les gens qui vivent dans ces conditions en Suisse. Caritas estime qu'entre 700 000 et 900 000 personnes sont touchées par la pauvreté dans notre pays. Aujourd'hui, la pauvreté est un problème de société sérieux que la Confédération ne peut plus se permettre d'ignorer.

Le 31 mars de cette année, sous le titre «Stratégie globale de la Suisse en matière de lutte contre la pauvreté», le Conseil fédéral a publié un rapport qui répondait à une motion datant de 2006. Le 9 novembre, dans le cadre d'une conférence nationale, la Confédération engage le débat sur ce rapport. En Suisse, c'est la première fois qu'on lance ainsi une offensive coordonnée au plan national contre la pauvreté. On reconnaît par là officiellement que la pauvreté existe en Suisse et qu'il y a nécessité d'agir. Pour notre pays riche, cette reconnaissance à elle seule représente déjà une révolution en soi.

### **Le Conseil fédéral doit prendre ses responsabilités**

Avec ce rapport fédéral, et malgré les oppositions, la politique suisse en matière de pauvreté acquiert une reconnaissance non négligeable. Le rapport représente une excellente base pour accentuer les efforts dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. Désormais, le pas suivant consiste à résoudre les questions de l'harmonisation cantonale des prestations sociales, de la coordination entre les différents intervenants étatiques et les autres acteurs et de la clarification des compétences de la Confédération. Il faut également édicter une planification stratégique des mesures nécessaires, et faire avancer les dossiers de l'introduction des prestations complémentaires pour familles au niveau fédéral et du renforcement de la collaboration interinstitutionnelle dans le domaine de l'intégration du marché du travail.

Dans sa stratégie contre la pauvreté, le Conseil fédéral a toutefois manqué l'occasion de formuler des objectifs à la fois ambitieux, contraignants et atteignables. Mais il n'est pas trop tard. En collaboration avec les cantons, le Conseil fédéral doit maintenant formuler un objectif clair et développer les indicateurs nécessaires en matière de politique globale contre la pauvreté.

Le rapport fédéral ne pose pas sérieusement la politique de la pauvreté dans une politique transversale. Il laisse complètement de côté des domaines politiques importants, comme la politique fiscale ou la politique de la santé. D'autres, comme la politique de la formation ou la politique du travail, sont évoqués de manière accessoire. De plus, le Conseil fédéral rejette l'idée d'une loi-cadre sur le minimum vital et l'intégration, pourtant recommandée par des acteurs importants. Mais on ne pourra combattre durablement la pauvreté qu'en faisant intervenir les différents champs politiques. À elle seule, la politique sociale ne suffit pas à la tâche.

Il faut éviter qu'après la conférence nationale, le rapport de la Confédération sur la pauvreté finisse dans un tiroir. À l'instar de Caritas, le Conseil fédéral doit agir, et renforcer au plus haut niveau politique sa volonté de lutter contre la pauvreté. Il doit lui aussi appeler à une décennie de lutte contre la pauvreté. Un plan d'application mettrait en évidence les mesures atteintes; il permettrait de savoir qui, dans les cantons et à la Confédération, est compétent pour la mise en œuvre, d'établir un agenda et de fixer les moyens financiers nécessaires. Le rapport publié en mars est un grand pas en avant et un point de départ idéal pour une véritable politique de la pauvreté en Suisse. Le Conseil fédéral doit y veiller et s'en porter garant.

*Regula Heggli, service Politique sociale, Caritas Suisse, courriel [rheggli@caritas.ch](mailto:rheggli@caritas.ch),  
tél.: 041 419 23 37*